

# [Sextage et sextorsion :]

Ce que c'est et que faire quand ça t'arrive  
Pour les jeunes de 14 à 15 ans

La sexualité suscite fort probablement ta curiosité. C'est tout à fait naturel, et ça fait partie du processus de développement normal de toute personne, mais cette curiosité peut entraîner des conséquences inattendues si tu n'es pas vigilant, et peut même faire de toi la cible de personnes qui veulent profiter de toi.



## [Qu'est-ce que le sextage ?]

Le sextage consiste à créer, envoyer ou partager des messages, images ou vidéos à caractère sexuel avec des amis, des personnes que tu connais ou même des étrangers en ligne. Il peut s'agir d'envoyer des images de toi ou de quelqu'un d'autre nu, de partager une vidéo de personnes nues ou ayant des relations sexuelles ou d'envoyer des messages décrivant des actes sexuels.

## [Qu'est-ce que la sextorsion ?]

En termes simples, la sextorsion est une forme de chantage. C'est quand quelqu'un menace d'envoyer une photo ou une vidéo intime de toi à tes amis, ta famille, ou à d'autres personnes si tu refuses de lui envoyer de l'argent ou d'autres images intimes.

## [Quelles peuvent être les conséquences pour toi et pour tes amis ?]

Partager des images de personnes nues peut sembler sans importance sur le coup. Mais aux mains des mauvaises personnes, ces images peuvent faire beaucoup de tort, à toi et aux autres :

- Tu peux devenir la cible de personnes qui tenteront de te contrôler ou de te faire du mal
- Cela peut être extrêmement troublant si ces images sont vues ou commentées par d'autres personnes
- Cela peut changer la façon dont les gens te perçoivent ou agissent avec toi
- Cela peut avoir un effet négatif sur ton éducation, ton emploi, ou tes projets futurs
- Dans de nombreux cas, il est illégal de partager des contenus sexuellement explicites

## [Que peux-tu faire ?]

Tu n'as aucun contrôle sur ce que font les autres. Alors, il vaut mieux éviter de te retrouver dans une telle situation :

- Ne cède pas aux pressions pour partager des images intimes. Tu as toujours le droit de dire non.
- Sache que ce que tu partages ne restera pas forcément confidentiel
- Fais attention de ne pas faire confiance à n'importe qui — imagine comment tu te sentirais si une personne partageait des images de toi avec ses amis ou tes amis à toi
- Ne transfère pas à d'autres des images sexuelles que tu as reçues — tu pourrais faire du mal à quelqu'un d'autre et enfreindre la loi

Si tu es inquiet à propos d'images que tu as envoyées ou si tu es victime de sextorsion, tu peux :

- Immédiatement bloquer la personne et cesser toute communication
- Refuser de céder aux menaces — n'envoie pas d'autres images de personnes nues et ne lui donne pas d'argent
- Conserver la correspondance pour la montrer aux personnes qui t'aideront
- Demander l'aide d'un parent, d'un enseignant ou d'une autre personne en qui tu as confiance
- Dénoncer la situation au [Cyberaide.ca](http://Cyberaide.ca) ou à la police
- Visiter [AidezMoiSVP.ca](http://AidezMoiSVP.ca) pour retirer des images compromettantes de l'Internet



**[#NonALaCyberintimidation]**

En savoir plus : [Canada.ca/cyberintimidation](http://Canada.ca/cyberintimidation)



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Canada